



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Période du 01 janvier au 30 juin 2015

26/08/2015

SOMMAIRE

I. Rapport semestriel d'activité

1. Informations relatives à l'entreprise.....	4
2. Evénements significatifs	4
3. Activité de la société au premier semestre 2015.....	7
4. Perspectives d'avenir.....	8
5. Principaux risques et incertitudes.....	9
6. Principales transactions avec les parties liées.....	9

II. Comptes semestriels résumés

1. Bilan	11
2. Etat du résultat global.....	12
3. Etat de variation des capitaux propres.....	13
4. Tableaux des flux de trésorerie.....	14
5. Principes et méthodes comptables.....	15
6. Notes annexes aux comptes semestriels résumés.....	18

III. Attestation des responsables du rapport financier semestriel

IV. Le rapport d'examen limité des commissaires aux comptes

I. Rapport semestriel d'activité

1. INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTREPRISE

Créée en 2003, Nanobiotix dont le siège social est situé au 60 rue de Wattignies à Paris est une spin-off de l'Université de Buffalo, SUNY. Société pionnière et leader en nanomédecine, elle a développé une approche révolutionnaire dans le traitement local du cancer. La Société concentre son effort sur le développement de son portefeuille de produits entièrement brevetés, NanoXray, innovation reposant sur le mode d'action physique des nanoparticules qui, sous l'action de la radiothérapie, permettent de maximiser l'absorption des rayons X à l'intérieur des cellules cancéreuses. Les produits NanoXray sont compatibles avec les traitements de radiothérapie standards et visent à traiter potentiellement une grande variété de cancers (sarcome des tissus mous, cancer du sein, cancers du foie, cancer de la tête et du cou, cancer du rectum, cancer de la prostate, cancer du sein, glioblastome,...) et cela par de multiples voies d'administration.

NBTXR3, le produit NanoXray en tête de développement, est actuellement testé au cours de plusieurs études cliniques chez des patients atteints de : Sarcome des Tissus Mous localement avancé, cancer de la Tête et du Cou localement avancé, cancer du Rectum (PharmaEngine) et cancers du Foie. La Société a établi un partenariat avec PharmaEngine pour le développement clinique et la commercialisation de NBTXR3 en Asie-Pacifique.

Nanobiotix est entrée en bourse en octobre 2012. La Société est cotée sur le marché réglementé de Euronext à Paris (Code ISIN: FR0011341205, code mnemonic Euronext: NANO, code Bloomberg: NANO:FP). Installée à Paris, Nanobiotix a ouvert une filiale aux Etats-Unis, dont les locaux se trouvent au NGIN 210 Broadway Cambridge MA02139 dans le Massachussets.

2. ÉVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET ACTIVITE DE NANBIOTIX DURANT LE SEMESTRE ECOULE (DU 1ER JANVIER AU 30 JUIN 2015)

Le premier semestre 2015 a été consacré à l'extension du programme de développement clinique et à la préparation de la phase de commercialisation du NBTXR3.

L'activité clinique de la société a connu des développements notables au cours de la période écoulée, en l'occurrence avec :

- l'expansion de son étude pivot de phase II/III pour NBTXR3 dans le sarcome des tissus mous (STM). Il s'agit de la dernière étape avant l'enregistrement du produit (marquage CE).
- l'annonce des résultats préliminaires positifs de son essai clinique de phase I/II dans les cancers de la Tête et du Cou avec son produit NBTXR3

Dans la perspective de la phase de commercialisation du NBTXR3, Nanobiotix a renforcé son dispositif de production avec la désignation de CordenPharma comme partenaire. Ce partenariat industriel a permis l'ouverture d'une nouvelle unité de production afin d'anticiper les besoins en produit pour les essais cliniques en Europe et aux Etats-Unis ainsi que les futurs besoins de la phase de commercialisation.

La situation boursière de Nanobiotix est stable avec un cours de fermeture de 17,36€ au 30 Juin 2015 contre 17,87€ au 30 Juin 2014. Le statut boursier de la société s'est renforcé. En effet, compte tenu de la progression de sa capitalisation boursière au cours de l'année 2014, le titre Nanobiotix a été transféré du compartiment C au compartiment B du marché réglementé d'Euronext Paris en janvier 2015.

2.1. L'EXPANSION DE L'ESSAI PIVOT DE PHASE II/III SUR LE SARCOME DES TISSUS MOUS

- Expansion du développement en Europe : 4 pays, 12 centres déjà ouverts
- Autorisation demandée dans plusieurs autres pays européens
- Expansion en Asie et en Amérique du Nord via une demande d'approbation auprès du Canada

La phase pivot de l'étude a été lancée à la suite des résultats de phase I présentés lors de la conférence de l'ASCO (American Society of Clinical Oncology) 2014, faisant la preuve de concept du produit. Cette étude pivot internationale devrait être terminée à la fin de l'année 2016 (156 patients), avec des résultats intermédiaires à la fin du premier semestre 2016 (104 patients). Il s'agit de la dernière étape avant l'enregistrement du produit (marque CE), qui est prévu pour la fin de l'année 2016. L'essai est déjà en cours dans des centres cliniques d'excellence dans 4 pays européens à ce jour (France, Belgique, Espagne, Hongrie), et des demandes d'approbation sont en cours dans d'autres pays d'Europe. Cela s'inscrit dans la stratégie de Nanobiotix qui vise l'ouverture de 25 à 30 sites pour cet essai.

PharmaEngine le partenaire taiwanais de Nanobiotix pour la région Asie-Pacifique qui a rejoint l'essai pivot pour y accélérer le développement de NBTXR3, mènera l'essai dans plusieurs pays asiatiques. L'approbation a également été demandée auprès du Canada, en ligne avec l'approche stratégique de l'Amérique du Nord par la Société. Cette expansion de l'étude s'inscrit dans le plan de développement de Nanobiotix visant à l'enregistrement de NBTXR3, son premier produit.

2.2. RESULTATS PRELIMINAIRES POSITIFS DE LA PHASE I/II DES CANCERS DE LA TETE ET DU COU

Un comité de sécurité indépendant d'experts a rendu une évaluation positive du profil de sécurité de l'injection de NBTXR3, sur la base des résultats des deux premiers niveaux de dose de produit injectés dans le cadre de la phase I/II de l'essai clinique de Nanobiotix pour les cancers de la tête et du cou.

Les résultats intermédiaires montrent la faisabilité de l'injection du produit NBTXR3 aux 2 premiers niveaux évalués. Des volumes équivalant à 5 et à 10% de la taille de la tumeur ont été testés par injection intra-tumorale.

Pour mémoire, 10% du volume de la tumeur est le niveau recommandé dans l'indication du Sarcome des Tissus Mous avec le produit NBTXR3, actuellement en phase d'enregistrement (II/ III).

Ces résultats confirment également un bon profil de sécurité. Ainsi, aucun effet indésirable grave (SAE Serious Adverse Event) lié au produit n'a été observé, et il apparait que le produit reste dans la tumeur sans fuite dans les tissus sains environnants.

2.3. PARTENARIAT DE PRODUCTION AVEC CORDENPHARMA

Dans la perspective du marquage CE anticipé en 2016, la Société se prépare à augmenter la quantité de produit NBTXR3 disponible en intensifiant la production pour répondre aux futurs besoins de la commercialisation. Nanobiotix anticipe en outre les besoins en produit pour les essais cliniques en Europe et aux États-Unis dans les prochaines années. Cette nouvelle unité de production est située en France.

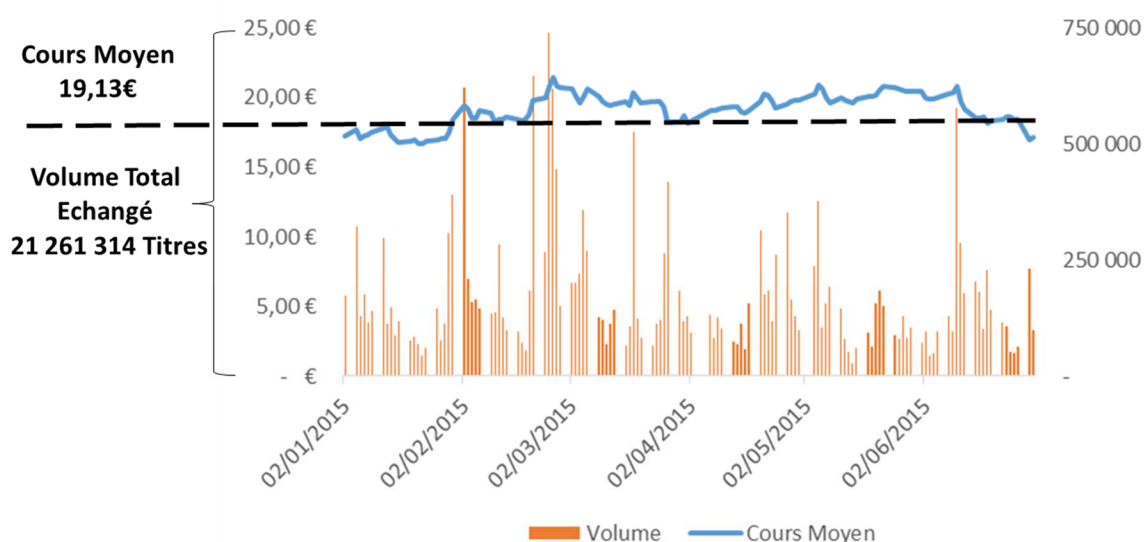
CordenPharma est une CMO (Contract Manufacturing Organization) internationale disposant de savoir-faire technologiques spécialisés dans le développement et la production de produits de santé. La société est reconnue par les autorités de santé réglementaires Européenne et Américaine (EMA et FDA) grâce à ses huit usines BPF (Bonne Pratique de Fabrication) en Europe et aux États-Unis, et collabore avec des sociétés pharmaceutiques et de biotechnologie. Ses usines sont régulièrement inspectées par lesdites autorités et présentent de bons bilans.

2.4. EVENEMENTS BOURSIERS

Au titre du premier semestre 2015, le principal fait boursier est le transfert du titre Nanobiotix du compartiment C au compartiment B du marché réglementé d'Euronext à Paris. Ce changement de compartiment s'est effectué en janvier 2015 et résulte du dynamisme du titre dont la capitalisation boursière s'est fortement accrue au cours de l'année 2014 pour atteindre une moyenne de 249 millions d'euros sur les 60 derniers jours de bourse de la même année.

A titre d'information, le compartiment B comprend les sociétés cotées ayant une capitalisation boursière comprise entre 150 millions et 1 milliard d'euros.

Evolution du titre de Nanobiotix sur le premier semestre 2015



2.5. GOUVERNANCE

En février 2015, la Société a annoncé que le Professeur Robert Langer, Institute Professor au Massachusetts Institute of Technology (MIT), devenait Conseiller Scientifique de Nanobiotix. Professeur Langer dirige le plus grand laboratoire de recherche en ingénierie biomédicale du monde, situé au cœur de l'Institut « David H. Koch for Integrative Cancer Research » du MIT. Il est également l'investigateur principal du « MIT-Harvard Center for Cancer Nanotechnology Excellence », un des huit centres d'excellence développant des nanotechnologies pour le traitement du cancer reconnus par le National Cancer Institute (NCI), organisme dépendant du National Institutes of Health (NIH).

Au-delà de son implication et de son leadership dans la communauté scientifique du MIT, les recherches du professeur Langer ont donné naissance à une vaste gamme de technologies innovantes et révolutionnaires.

Détenant plus de 1 000 brevets dans divers domaines de l'ingénierie biomédicale il a été à l'initiative du lancement ou de l'accélération du développement de nombreuses sociétés de biotechnologie, dont BIND Therapeutics, Enzytech et Pervasis.

2.6. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DU PREMIER SEMESTRE 2015

L'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM) a donné son feu vert pour initier un essai clinique de Phase I/II dans deux nouvelles populations de cancer – le carcinome hépatocellulaire (HCC) et les métastases du foie – dans le cadre du développement clinique de NBTXR3. L'étude de phase I/II, internationale, non randomisée, ouverte, évaluera le produit NBTXR3 activé par radiothérapie de haute précision délivrée par hypofractionnement (radiothérapie externe stéréotaxique – SBRT), représentant la radiothérapie la plus sûre et la plus moderne pour le traitement des tumeurs malignes du foie. Le démarrage de cet essai clinique a été supporté par un vaste programme préclinique spécifique pour ces cancers. La faisabilité de cette approche et la tolérance du produit NBTXR3 ont été démontrées chez les animaux. Ce projet fait partie du consortium de nanomédecine NICE, financé par Bpifrance.

3. ACTIVITE DE LA SOCIETE AU 1^{ER} SEMESTRE 2015

3.1. CHIFFRE D'AFFAIRES :

Le chiffre d'affaires de Nanobiotix au cours du premier semestre 2015 correspond à la quote-part du paiement initial (« upfront payment ») perçue par la Société dans le cadre du contrat de licence signé avec la société taiwanaise PharmaEngine en août 2012, accord portant sur le développement et la commercialisation de NBTXR3 dans la région Asie-Pacifique. Il est reconnu linéairement entre la date de signature du contrat et la date prévisionnelle de commercialisation sur la zone concernée. Ce paiement initial s'élève à 811 K€ € et génère pour le semestre écoulé un produit de 91 K€. Au total, le chiffre d'affaires du deuxième trimestre s'élève à 46 K€, soit 93 K€ pour le premier semestre 2015, ce qui ressort pleinement conforme aux attentes de la société.

En €	S1-2015	S1-2014
Chiffre d'affaires	93 180	94 220
<i>dont:</i>		
<i>Cession de licence</i>	91 191	91 191
<i>Prestations de services</i>	1 989	3 029

3.2. LES DEPENSES :

Les dépenses engagées sur le 1^{er} semestre 2015 s'élèvent à 8 972 K€ soit une augmentation de 74% par rapport au premier semestre 2014. Cette évolution significative s'explique par plusieurs facteurs opérationnels dont la préparation de nouvelles études cliniques, l'extension de l'essai pivot sur le sarcome des tissus mous, la préparation de la phase de commercialisation du NBTXR3 et les activités de la filiale US sont les principaux.

Le poids relatif des dépenses en R&D et en frais généraux reste relativement stable d'un semestre à l'autre avec respectivement 68% et 32% des dépenses engagées au titre du premier semestre 2015 contre 65% et 35% de dépenses engagées au premier semestre 2014.

En €	S1-2015	Poids Relatif	S1-2014	Poids Relatif
Recherche & Développement	6 123 569	68%	3 362 164	65%
Frais Généraux	2 848 383	32%	1 784 823	35%
TOTAL DES DEPENSES	8 971 952	100%	5 146 987	100%

3.3. RESULTAT :

Le résultat opérationnel courant s'établit en perte pour 7,9 M€ au 30 Juin 2015 contre une perte de 4,2M€ au 30 Juin 2014. Cette perte opérationnelle est en nette progression et reste en étroite corrélation avec le niveau d'activités de la société.

Il en résulte un résultat net semestriel en perte de 7,8 M€.

4. PERSPECTIVES D'AVENIR

Au cours du premier semestre 2015, la Société a annoncé des avancées cliniques majeures notamment avec l'extension de la phase II/III sur le STM et les résultats préliminaires de l'étude sur les cancers de la tête et du cou. Le second semestre a débuté également avec une avancée clinique majeure : le lancement de l'étude sur les cancers du foie (HCC et métastatique), 4^{ème} et 5^{ème} indications de la société après le STM, les cancers de la tête et du cou et le cancer du rectum (PharmaEngine). De plus, le programme clinique du cancer de la prostate à haut risque devrait débiter au second semestre 2015.

La société continue de mener une stratégie ambitieuse pour s'imposer rapidement comme l'acteur de référence dans le domaine de la nanomédecine appliquée au marché de l'oncologie. Nanobiotix poursuit une stratégie de développement et de commercialisation autonome de son produit leader NBTXR3 en Europe. A la suite du placement privé souscrit par un investisseur américain (CVI) en novembre 2014, la société dispose des fonds nécessaires pour

adopter une stratégie de développement similaire pour le produit NBTXR3 aux Etats-Unis. Le développement international de Nanobiotix devient une priorité et un levier important afin de continuer à créer de la valeur.

Dans cette perspective, Nanobiotix travaille déjà sur les stratégies d'industrialisation, d'accès au marché et de remboursement du produit NBTXR3 afin de préparer le potentiel lancement du produit.

La société prépare également le futur avec ses deux autres produits du pipeline NanoXray (NBTX-TOPO et NBTX-IV) et au-delà.

La société prévoit la montée en puissance de sa filiale américaine afin d'accompagner les développements tant cliniques que corporate.

5. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Les principaux risques et incertitudes auxquels la société pourrait être confrontée dans les six mois restants de l'exercice sont identiques à ceux présentés dans la partie gestion des risques du rapport financier annuel 2014 disponible sur le site de la société www.nanobiotix.com.

6. PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Le 30 juin 2015, Nanobiotix S.A. et sa filiale américaine ont signé deux conventions cadres portant sur :

- les prestations de services réalisées par la maison mère pour le compte de sa filiale et ;
- les flux de trésorerie prêtés à sa filiale en vue de son développement local.

II. Comptes semestriels résumés

1. BILAN

(montants en euros)

ACTIF	Note	30-juin-15	31-déc.-14
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles		1 894	9 941
Immobilisations corporelles	1	2 629 267	1 291 810
Immobilisations financières	1	1 085 075	247 353
Total actifs non courants		3 716 236	1 549 104
Actifs courants			
Clients et comptes rattachés		1 764	1 637
Autres actifs courants	2	4 233 044	2 516 547
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3	24 768 192	32 986 475
Total actifs courants		29 003 000	35 504 660
TOTAL ACTIF		32 719 237	37 053 765
PASSIF	Note	30-Jun-15	31-Dec-14
Capital	4	424 883	421 943
Primes liées au capital	4	52 285 522	51 839 792
Actions propres	4	(4 297)	(74 488)
Réserves		(21 106 318)	(12 315 382)
Résultat de l'exercice		(7 773 346)	(9 556 525)
Total capitaux propres		23 826 445	30 315 339
Provisions - part non courante	5	149 400	312 330
Dettes financières - part non courante	6	3 515 552	2 002 018
Total passifs non courants		3 664 952	2 314 348
Provisions - part courante	5	129 000	129 000
Dettes financières - part courante	6	1 149 604	320 971
Dettes fournisseurs		2 484 182	2 234 638
Dettes fiscales et sociales	7	998 210	1 301 757
Autres dettes	7	466 843	437 711
Total passifs courants		5 227 839	4 424 077
TOTAL PASSIF		32 719 237	37 053 765

2. ETAT DU RESULTAT GLOBAL

(montants en euros)

	Note	Période de 6 mois close le	
		30-juin-15	30-juin-14
Chiffre d'affaires	8	91 191	91 191
Autres produits de l'activité	8	1 567 750	906 208
Total des produits de l'activité		1 658 941	997 399
Coût des ventes			
Frais de recherche et de développement	9	(6 123 569)	(3 362 164)
Frais généraux	9	(2 848 383)	(1 784 823)
Charges liées aux paiements en actions	10	(559 070)	(53 819)
Résultat opérationnel courant		(7 872 080)	(4 203 406)
Autres produits opérationnels			
Autres charges opérationnelles			
Résultat opérationnel		(7 872 080)	(4 203 406)
Produits de trésorerie et d'équivalents	11	116 051	67 054
Coût de l'endettement financier brut	11	(4 185)	(27 795)
Coût de l'endettement financier net		111 866	39 258
Autres produits financiers	11	3 327	273
Autres charges financières	11	(16 459)	(2 516)
Résultat courant avant impôt		(7 773 346)	(4 166 391)
Charge d'impôt			
Résultat net		(7 773 346)	(4 166 391)
Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net			
Ecart actuariels sur engagements de retraite		210 769	(113 130)
Eléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net			
Ecart de conversion sur entités étrangères		(4 249)	
Résultat global		(7 566 826)	(4 279 521)

3. ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(montants en euros)

	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Réserves	Opérations enregistrées directement en capitaux propres	Résultat	Total capitaux propres
31-déc.-13	322 872	15 554 408	(221 661)	(4 347 367)	18 441	(8 144 920)	3 181 772
Affectation du résultat N-1				(8 144 920)		8 144 920	
Résultat de la période N						(4 166 391)	(4 166 391)
Ecart actuariels sur engagements de retraite					(113 130)		(113 130)
Augmentations de capital	79 512	26 680 847					26 760 359
Paiements en actions				53 819			53 819
Actions propres			119 025				119 025
30-juin-14	402 383	42 235 255	(102 636)	(12 438 469)	(94 689)	(4 166 391)	25 835 453
31-déc.-14	421 943	51 839 792	(74 488)	(12 240 030)	(75 353)	(9 556 525)	30 315 339
Affectation du résultat N-1				(9 556 525)		9 556 525	
Résultat de la période N						(7 773 346)	(7 773 346)
Ecart actuariels sur engagements de retraite					210 769		210 769
Ecart de conversion					(4 249)		(4 249)
Exercice options	2 940	343 460					346 400
Souscription BSA		102 270					102 270
Paiements en actions				559 070			559 070
Actions propres			70 192				70 192
30-juin-15	424 883	52 285 522	(4 295)	(21 237 485)	131 167	(7 773 346)	23 826 446

4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(montants en euros)

	30-juin-15	30-juin-14
Résultat net	(7 773 346)	(4 166 391)
Elimination des amortissements et provisions	158 711	144 647
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	559 070	53 819
Autres charges et produits calculés	(24 942)	25 502
Intérêts financiers	24 925	2 293
Capacité d'autofinancement	(7 055 582)	(3 940 130)
Variation du Besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(1 741 496)	(938 706)
<i>Clients et comptes rattachés</i>	(127)	(1 265)
<i>Autres actifs courants</i>	(1 716 497)	(694 578)
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	249 544	37 567
<i>Autres passifs courants</i>	(274 415)	(280 430)
Flux net de trésorerie lié aux activités opérationnelles	(8 797 078)	(4 878 836)
Investissements de l'exercice	(1 513 234)	(181 852)
Cessions de l'exercice	72 952	43
Variation des actifs financiers	(837 723)	
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement	(2 278 004)	(181 809)
Augmentation de capital	346 400	28 094 134
Frais d'augmentation de capital		(1 333 775)
Nouvel emprunt bancaire	2 467 185	
Avances remboursables		294 000
Remboursements avances remboursables	(125 000)	(150 000)
Locations financières		82 825
Emission de BSA	102 270	
Opération sur actions propres - Contrat de Liquidité	70 192	119 025
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement	2 861 047	27 106 208
Incidences des variations des cours des devises	(4 249)	
Flux de trésorerie nette	(8 218 284)	22 045 564
Trésorerie à l'ouverture	32 986 475	4 980 468
Trésorerie à la clôture	24 768 192	27 026 031

5. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

5.1. BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés résumés du premier semestre 2015, arrêtés par le directoire du 25 Août 2015 ont été préparés en conformité avec la norme internationale d'information financière IAS 34 «Information financière intermédiaire».

S'agissant de comptes résumés, les états financiers résumés semestriels n'incluent pas l'intégralité des informations financières requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers de la société pour l'exercice clos au 31 décembre 2014 sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après.

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le directoire compte tenu des éléments suivants :

- La situation déficitaire historique de la société s'explique par le caractère innovant des produits développés impliquant ainsi une phase de recherche et de développement de plusieurs années.
- La trésorerie disponible au 30 juin 2015 s'élève à 25 M€ et permet d'assurer la continuité d'exploitation sur les 12 prochains mois.

5.2. METHODES COMPTABLES

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes semestriels 2015 sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées dans l'Union européenne au 30 juin 2015. Ces dernières sont disponibles sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante:

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2014.

Les nouvelles normes, amendements et interprétations de normes suivants adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire pour la société au 1er janvier 2015 sont les suivants :

- IFRIC 21 – Droits et taxes – Comptabilisation d'un passif au titre d'un droit ou d'une taxe exigée.

La première application de cette norme n'a pas d'impact significatif sur les états financiers de la société au 30 juin 2015.

Par ailleurs, la société a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations non encore adoptés par l'Union Européenne ou dont l'application n'est pas obligatoire au 30 juin 2015.

La direction prévoit que l'application de ces normes n'aura pas d'impact significatif sur les états financiers de la société.

5.3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DETERMINANTS

Les estimations et les jugements, auxquels la direction procède dans la mise en œuvre des méthodes comptables décrites ci-avant, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances.

- Valorisation des options de souscription d'actions

L'évaluation de la juste valeur des options de souscription d'actions octroyées à des employés est effectuée sur la base de modèles actuariels. Ces modèles requièrent l'utilisation par la société de certaines hypothèses de calcul telle que la volatilité attendue du titre.

- Comptabilisation de l'impôt sur les sociétés

La société est assujettie à l'impôt sur les bénéfices en France dans le cadre de ses activités.

Les actifs d'impôts différés correspondant principalement aux déficits reportables ne sont constatés que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible. Le Groupe doit faire appel à son jugement pour déterminer la probabilité de l'existence d'un bénéfice futur imposable.

- Estimation du produit lié au CIR

Pour les besoins de l'établissement de comptes semestriels, la société a estimé le produit de CIR en fonction de l'effort de recherche consenti sur le premier semestre de l'exercice.

- Indemnité de fin de carrière (IFC)

Les salariés de la société bénéficient des prestations de retraites prévues par la loi en France :

- obtention d'une indemnité de départ à la retraite, versée par la société, lors de leur départ en retraite (régime à prestations définies) ;
- versement de pensions de retraite par les organismes de Sécurité Sociale, lesquels sont financés par les cotisations des entreprises et des salariés (régime d'état à cotisations définies).

Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations de retraite sont estimés selon la norme IAS 19 révisée en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Selon cette méthode, le coût des retraites est constaté dans le résultat de manière à la répartir uniformément sur la durée de services des employés.

Le coût des services passés relatif à la partie non acquise des droits est toutefois comptabilisé immédiatement en charge (augmentation des avantages accordés) ou en produit (diminution des avantages accordés) dès la mise en place du nouveau régime ou de la modification du régime. Les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement et en totalité en autres éléments du résultat global dans les capitaux propres.

Les engagements de retraite sont évalués à la valeur actuelle des paiements futurs estimés en retenant le taux de marché fondé sur les obligations à long terme des entreprises de première catégorie avec une durée correspondante à celle estimée pour le régime. Cette évaluation est basée sur des conseils d'actuaire qualifiés effectuant une revue semestrielle de la valorisation de ces plans.

Les paiements de la société pour les régimes à cotisations définies sont constatés en charges du compte de résultat de la période à laquelle ils sont liés.

Dans le cadre de la clôture des comptes semestriels du 30 Juin 2015, la société a procédé à une révision des paramètres de calcul de l'IFC pour tenir compte de son évolution récente. Ainsi les taux de rotation des salariés et de progression des salaires ont été modifiés (Cf. NOTE 5.1)

- Reconnaissance du revenu

Dans le cadre d'un contrat de concession de licence, la Société peut être amenée à différer la reconnaissance d'une partie du revenu indépendamment des paiements reçus.

La Société bénéficie d'un certain nombre d'aides, sous forme de subventions. Une subvention publique à recevoir, soit en compensation de charges ou de pertes déjà encourues, soit à titre de soutien financier immédiat à la Société sans coûts futurs liés, est comptabilisée en produits de l'exercice au cours duquel la créance devient acquise.

- Avances remboursables

Dans le référentiel IFRS, le fait que l'avance remboursable ne supporte pas le paiement d'un intérêt annuel revient à considérer que la société a bénéficié d'un prêt à taux zéro, soit plus favorable que les conditions de marché. La différence entre le montant de l'avance au coût historique et celui de l'avance actualisée au taux sans risque (OAT 10 ans) est considérée comme une subvention perçue de l'État. Ces subventions sont étalées sur la durée estimée des projets financés par ces avances.

La part à plus d'un an des avances conditionnées est enregistrée en dettes financières - part non courante, tandis que la part à moins d'un an est enregistrée en dettes financières - part courante.

5.4. ÉVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation n'a pas évolué sur le premier semestre 2015. Les comptes consolidés établis au 30 juin 2015 intègrent globalement les comptes de la filiale américaine créée en septembre 2014.



6. COMMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE, L'ETAT DU RESULTAT GLOBAL ET LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS

Immobilisations corporelles	31-déc.-14	Augmentations	Reclassements	Diminutions	30-juin-15
Agencements et installations	393 159	650 046	188 638	(132 865)	1 098 978
Matériels techniques	708 093	657 232	638 365		2 003 690
Matériel de bureau et informatique	311 202	124 948		(18 251)	417 898
Immobilisations en cours	341 697		(341 697)		
Avances et acomptes sur immobilisations	485 307	81 008	(485 307)		81 008
Total brut des immobilisations corporelles	2 239 456	1 513 234		(151 116)	3 601 574
Agencements et installations	(248 643)				(248 643)
Matériels techniques	(529 447)				(529 447)
Matériel de bureau et informatique	(169 557)	(102 825)		78 164	(194 217)
Total amortissements des immobilisations corporelles	(947 646)	(102 825)		78 164	(972 307)
Total net des immobilisations corporelles	1 291 810	1 410 409		(72 952)	2 629 267

Immobilisations financières	31-déc.-14	Augmentations	Reclassements	Diminutions	30-juin-15
Contrat de liquidités - Compte en espèces		295 702			295 702
Dépôts et cautionnements versés	247 353	542 020			789 373
Total brut des immobilisations financières	247 353	837 722			1 085 075

Au titre du semestre écoulé, Nanobiotix a procédé à l'acquisition de plusieurs biens et équipements en vue de renforcer ses capacités industrielles et d'accueil pour faire face à la croissance de ses effectifs. Ainsi la société a acquis pour 1,3 M€ des équipements à destination de son projet d'industrialisation avec CordenPharma et a alloué près de 0,8 M€ pour l'aménagement de ses locaux afin de soutenir son développement actuel et à venir. Ces investissements ont occasionné une augmentation significative de la valeur des immobilisations corporelles de la société qui a doublé par rapport à son niveau à la clôture annuelle 2014 passant de 1,3 M€ à 2,6 M€.

En ce qui concerne les immobilisations financières, leur accroissement de 0,8 M€ correspond principalement à un nantissement sur titres de Fonds Commun de Placement pour 0,5 M€ consenti par Nanobiotix dans le cadre d'une convention de financement avec la BNP Paribas portant sur un montant de 2,5 M€.



NOTE 2 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

Autres actifs courants (en euros)	30-juin-15	31-déc.-14
Crédit d'impôt recherche	2 745 613	1 486 396
Taxe sur la valeur ajoutée	559 461	494 933
Charges constatées d'avance	523 823	473 941
Autres créances	404 147	61 277
Total des autres actifs courants	4 233 044	2 516 547

L'accroissement des autres actifs courants au premier semestre 2015 de près de 1,7 M€ est principalement dû à l'augmentation de la créance de crédit d'impôt recherche de 1,2 M€. Cette évolution résulte de l'augmentation des dépenses éligibles au crédit d'impôt recherche entre l'exercice 2014 et le premier semestre 2015.

Au 30 Juin 2015, la valeur du poste crédit d'impôt recherche est de 2,7 M€ et se décompose en de deux créances:

- une créance issue de l'exercice 2014 s'élevant à 1,5 M€ dont le paiement sera exécuté au troisième trimestre de l'exercice en cours et ;
- une créance de crédit d'impôt recherche relative au premier semestre 2015 estimée à 1,2 M€.

NOTE 3 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Les montants présentés en "Trésorerie et équivalents de trésorerie" sont principalement constitués de dépôts à terme rémunérés relatif à notre stratégie de placement faisant suite aux augmentations du capital de la société réalisées en mars et novembre 2014.



NOTE 4 : CAPITAL

4.1 Capital émis

Le tableau ci-après présente l'évolution du capital de la société sur la période :

Date	Natures des opérations	Capital	Prime d'émission	Nombre d'actions	Valeur nominale
31-déc.-14		421 943	51 839 792	14 064 780	0,03
22-janv.-15	Exercice BCE-05	90	8 310	3 000	
13-févr.-15	Exercice BCE-05	60	5 540	2 000	
26-févr.-15	Exercice BCE-05	90	8 310	3 000	
27-févr.-15	Exercice BCE-05	75	6 925	2 500	
27-févr.-15	Exercice BCE-05	90	8 310	3 000	
2-mars-15	Exercice BCE-05	90	8 310	3 000	
6-mars-15	Exercice BCE-05	60	5 540	2 000	
24-mars-15	Exercice BCE-05	225	20 775	7 500	
10-avr.-15	Exercice BCE-05	750	69 250	25 000	
15-avr.-15	Exercice BSA-15	338	31 163	11 250	
15-avr.-15	Exercice BSA-15	338	31 163	11 250	
21-avr.-15	Exercice BSA 2-12	338	67 163	11 250	
21-avr.-15	Exercice BSA 2-12	338	67 163	11 250	
23-avr.-15	Exercice BCE-05	60	5 540	2 000	
10-mai-15	Souscription BSA	0	34 090	0	
12-mai-15	Souscription BSA	0	48 700	0	
2-juin-15	Souscription BSA	0	19 480	0	
30-juin-15		424 883	52 285 522	14 162 780	0,03

Au 30 juin 2015, le capital social s'établit à 424 883 €. Il est divisé en 14 162 780 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,03 €.

4.2. Actions propres

Dans le cadre du contrat de liquidité mis en place suite à l'introduction en bourse, la société détient au 30 juin 2015, 8 717 actions d'autocontrôle. La valeur de ces actions est portée en diminution des capitaux propres IFRS pour un montant de 4 K€.



4.3 Options de souscription d'actions

La société a émis les plans de de bons de souscription d'actions (BSA) et les plans de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises (BSPCE) suivants :

Type	Date de création	Prix d'exercice	Période de souscription	Total créé	31-déc.-14	30-juin-15	Actions potentielles
<i>Bons de souscription d'actions</i>							
BSA15	23-06-2011	2,80	23/06/2011 - 31/12/2016	48 000	48 000	25 500	25 500
BSA 2012	04-05-2012	6,00	04/05/2012 - 04/05/2022	52 500	52 500	30 000	30 000
BSA 2013	10-04-2013	6,37	10/04/2013 - 31/10/2013	6 000	6 000	6 000	6 000
BSA 2014	01-12-2014	40	01/12/2014 - 31/12/2014	14 000	10 000	10 000	10 000
BSA 2015-1	10-02-2015	17,67	10/02/2015 - 15/06/2015	4 000		4 000	4 000
BSA 2015-2	10-02-2015	17,67	10/02/2015 - 15/06/2015	22 000		17 000	17 000
<i>Bons de souscription d'actions attachés aux ABSA de l'opération avec CVI</i>							
BSA 2014	24-11-2014	21,63€ ou 32,45€	24/11/2014-30/06/2016	650 000	650 000	650 000	650 000
<i>Bons de souscriptions de parts de créateurs d'entreprise</i>							
BCE04	13-04-2010	2,80	avant le 31/12/2016	100 000	100 000	100 000	100 000
BCE05	13-04-2010	2,80	avant le 31/12/2016	386 805	384 805	331 805	331 805
BCE 2012-1	04-05-2012	6,00	avant le 04/05/2019	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000
BCE 2012-2	18-12-2012	6,63	avant le 18/12/2022	100 000	100 000	100 000	100 000
BCE 2013	10-04-2013	6,30	avant le 10/04/2023	55 000	55 000	55 000	55 000
BCE 2013	28-08-2013	5,92	avant le 28/08/2023	50 000	50 000	50 000	50 000
BCE 2014	16-09-2014	18,68	avant le 16/09/2024	97 200	97 200	97 200	97 200
BCE 2015-1	10-02-2015	18,57	avant le 10/02/2025	5 650		5 650	5 650
BCE 2015-2	10-02-2015	18,57	avant le 10/02/2025	66 000		66 000	66 000
BCE 2015-3	10-06-2015	20,28	avant le 10/06/2025	48 717		48 717	48 717
Total En Cours				3 505 872	3 353 505	3 396 872	3 396 872

Le directoire, lors de sa séance du 10 février 2015, conformément à la délégation donnée par l'AGM du 18 juin 2014, a décidé l'attribution de 71 650 bons de créateurs d'entreprises, donnant chacun droit à la souscription d'une action ordinaire d'une valeur nominale de 0,03 €, au prix fixe de 18,57 €. Les BCE sont exerçables par tiers selon le calendrier suivant :

- Un tiers à compter du 10 février 2016 ;
- Un tiers à compter du 10 février 2017 ;
- Un tiers à compter du 10 février 2018.

Au cours de la même séance il a décidé l'émission de deux plans de bons de souscription d'actions :

- 4 000 BSA au prix de 4,87 € permettant la souscription d'une action ordinaire de la société au prix d'exercice de 17,67 €. Les bons sont exerçables par tranche de 1 000 bons à l'expiration de chaque trimestre si le cours de l'action est égal ou supérieur à 40 €.
- 22 000 BSA permettant la souscription d'une action ordinaire de la société au prix d'exercice de 17,67 €. Les bons sont exerçables si le cours de l'action est égal ou supérieur à 40 €. Seuls 17 000 BSA ont été souscrits aux dates du 10 et 12 mai 2015.



Le directoire, lors de sa séance du 10 juin 2015, conformément à la délégation donnée par l'AGM du 18 juin 2014, a décidé l'attribution de 48 717 bons de créateurs d'entreprises, donnant chacun droit à la souscription d'une action ordinaire d'une valeur nominale de 0,03 €, au prix fixe de 20,28 €. Les BCE sont exerçables par tiers selon le calendrier suivant :

- Un tiers à compter du 10 juin 2016 ;
- Un tiers à compter du 10 juin 2017 ;
- Un tiers à compter du 10 juin 2018.

4.4 Paiements fondés sur des actions

Des options sur actions ont été attribuées aux salariés, aux dirigeants ainsi qu'aux membres du conseil de surveillance sous forme de Bons de Souscription d'Actions ou de Bons Créateurs d'Entreprise. Le prix d'exercice des options octroyées est égal au prix de marché des actions à la date d'approbation des plans. La levée des options est subordonnée à des conditions de performance. La société n'est tenue par aucune obligation contractuelle ou implicite de régler les options en numéraire.

Le nombre d'options en vie au 30 juin 2015 et leurs principales caractéristiques sont détaillées ci-après :

	BCE 2012-1	BCE 2012-2	BCE 2013-1	BCE 2013-2	BCE 2014	BCE 2015-1	BCE 2015-2	BCE 2015-3	Total BCE
Cours de l'action	5,26	6,65	6,30	6,30	18,68	18,57	18,57	20,28	
Prix d'exercice	6,00	6,63	6,30	5,92	18,68	18,57	18,57	20,28	
Volatilité	40,9%	44,3% - 47,6%	56,0%	256%	58%	58% - 62% - 61%	58% - 62% - 61%	61% - 62% - 61%	
Maturité	3,49	5 - 7,3	5,00	7,00	5,5 / 6 / 6,5	5,5 / 6 / 6,5	5,5 / 6 / 6,5	5,5 / 6 / 6,5	
Taux sans risque	0,20%	0,84% - 1,22%	0,90%	0,90%	0,64%	0,39%	0,39%	0,56%	
Taux de rendement	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
Valeur du plan initial	307 338	288 204	166 650	151 750	964 548	55 617	649 682	543 773	
Charges au 30 juin 2015		8 768		11 118	289 308	12 921	150 934	18 213	491 262

	BSA15	BSA 2012	BSA 2013	BSA 2014	BSA 2015-1	BSA 2015-2	Total BSA	Total BCE et BSA
Cours de l'action	2,80	6,00	6,30	18,68	17,67	17,67		
Prix d'exercice	1,40	6,00	6,37	40,00	17,67	17,67		
Volatilité	40,3%	48,7%	156%	57%	58%-58%-57%-58%	58%		
Maturité	2,33	10,00	6,00	5,00	5 / 5,1 / 5,3 / 5,4	5,00		
Taux sans risque	0,11%	0,96%	0,90%	0,41%	0,39%	0,26% - 0,27%		
Taux de rendement	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		
Valeur du plan initial	16 381	182 750	43 030	39 700	35 569	145 395		
Charges au 30 juin 2015					5 248	62 560	67 808	559 070

Les modalités d'évaluation retenues pour estimer la juste valeur des options sont précisées ci-après :

- Le prix de l'action à la date d'attribution est égal au prix d'exercice ;
- Le taux sans risque est déterminé à partir de la durée de vie moyenne des instruments ;
- La volatilité a été déterminée sur la base d'un échantillon de sociétés cotées du secteur des biotechnologies, à la date de souscription des instruments et sur une période équivalente à la durée de vie de l'option.



Les conditions de performance sur l'ensemble des plans ont été intégrées de la manière suivante :

- Les conditions de performance non liées au marché ont fait l'objet d'une analyse permettant de déterminer la date d'exercice probable de l'option ;
- Les conditions de performance liées au marché ont été directement intégrées dans la détermination de la juste valeur des instruments.

A l'exception des BCE 2012-1, la juste valeur des options a été déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black & Scholes.

La juste valeur des BCE 2012-1 a été déterminée à l'aide du modèle d'évaluation de type Monte-Carlo pour prendre en compte les conditions d'exercice qui dépendent de la plus-value réalisée par rapport au prix d'introduction en bourse prévu .

Au 30 Juin 2015 la valeur des paiements fondés sur des actions s'établit à 0,56 M€ dont 0,07 M€ correspondant aux BSA et 0,49 M€ associés aux BCE et BSPCE.

Les paramètres retenus pour les estimations et les valorisations des nouveaux plans et plans en cours d'acquisition sont détaillés ci-après :

	BCE 04	BCE 05	BCE 2012-1	BCE 2012-2	BCE 2013-1	BCE 2013-2	BCE 2014	BCE 2015-1	BCE 2015-2	BCE 2015-3
Type d'options	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription
Nombre d'options	20 000	77 361	1 800 000	100 000	55 000	50 000	97 200	5 650	66 000	48 717
Date AG de mise en place du plan	13/04/2010	13/04/2010	04/05/2012	04/05/2012	04/05/2012	28/06/2013	18/06/2014	18/06/2014	18/06/2014	18/06/2014
Date de souscription	04/05/2012	13/04/2011	04/05/2012	18/12/2012	10/04/2013	28/08/2013	16/09/2014	10/02/2015	10/02/2015	10/06/2015
Prix d'exercice	2,80 €	2,80 €	6,00 €	6,63 €	6,30 €	5,92 €	18,68 €	18,57 €	18,57 €	20,28 €
Nombre d'options au 30 juin 2015	100 000	331 805	1 800 000	100 000	55 000	50 000	97 200	5 650	66 000	48 717
Nombre d'options exercées		51 500								
Date d'expiration contractuelle	31/12/2016	31/12/2016	25/04/2019	18/12/2022	10/04/2023	28/08/2023	16/09/2024	10/02/2025	10/02/2025	10/06/2025

	BSA 15	BSA 2012	BSA 2013	BSA 2014	BSA 2015-1	BSA 2015-2
Type d'options	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription
Nombre d'options	13 500	52 500	6 000	14 000	4 000	22 000
Date AG de mise en place du plan	23/06/2011	04/05/2012	04/05/2012	18/06/2014	18/06/2014	18/06/2014
Date de souscription	04/05/2012	23/10/2012	18/10/2013	17-19/12/14	02/06/2015	10-12/05/15
Prix de souscription	1,40 €	0,60 €	2,50 €	4,87 €	4,87 €	4,87 €
Nombre d'options au 30 juin 2015	25 500	30 000	6 000	10 000	4 000	17 000
Nombre d'options exercées	22 500	22 500				
Date d'expiration contractuelle	31/12/2016	04/05/2022	10/04/2023	18/06/2024	10/02/2025	10/02/2025



NOTE 5 : PROVISIONS

Provisions (en euros)	31-Dec-14	Augmentations	Diminutions	30-Jun-15
Indemnités de départ à la retraite	312 330		162 930	149 400
Provisions - part non courante	312 330		162 930	149 400
Provisions pour litiges	129 000			129 000
Provisions - part courante	129 000			129 000
Total des provisions	441 330		162 930	278 400

5.1 Provision – part non courante

La provision pour indemnité de départ à la retraite au 30 juin 2015 tient notamment compte de l'évolution du taux d'actualisation sur le premier semestre 2015 et d'une révision du taux d'augmentation des salaires de 7 à 3,5% et du taux de rotation du personnel de 5 à 3%. Le taux d'actualisation utilisé au 30 juin 2015 est de 2,28% contre 1,47% au 31 décembre 2014.

5.2 Provision – part courante

A défaut de nouveaux éléments, le montant des provisions pour litige n'a pas évolué sur la période.

NOTE 6 : DETTES FINANCIERES

Dettes financières (en euros)	30-juin-15	31-déc.-14
Emprunt bancaire - Long Terme	1 678 423	
Emprunt bancaire - Court Terme	802 705	
Avances remboursables OSEO - Long Terme	1 837 129	1 991 586
Avances remboursables OSEO - Court Terme	264 075	248 578
Autres dettes financières	82 825	82 825
Total des dettes financières	4 665 157	2 322 989



La Société bénéficie d'avances remboursables avec OSEO Innovation. Ces avances sont remboursables à 100% en cas de succès technique et/ou commercial.

Le tableau ci-dessous présente le détail des dettes inscrites au bilan par type d'avance remboursable :

Avances OSEO	OSEO 3	BPI	Total
Solde au 31 décembre 2014	920 521	1 319 643	2 240 164
Versement			
Impact de l'actualisation	(37 887)		(37 887)
Charges financières sur dettes	12 945	10 982	23 927
Remboursement	(125 000)		(125 000)
Solde au 30 juin 2015	770 579	1 330 625	2 101 204

Les échéanciers de remboursement des avances se présentent comme suit :

	OSEO 3	BPI	TOTAL
Total 2014	62 500		62 500
1er trimestre	62 500		62 500
2nd trimestre	62 500		62 500
3ème trimestre	62 500		62 500
4ème trimestre	62 500		62 500
Total 2015	250 000		250 000
Total 2016	250 000		250 000
Total 2017	250 000		250 000
Total 2018	187 500		187 500
Total 2019			
Total 2020			
Total 2021		300 000	300 000
Total 2022		500 000	500 000
Total 2023		800 000	800 000
Total 2014		1 200 000	1 200 000
Total des remboursements	1 000 000	2 800 000	3 800 000

Par ailleurs la société a souscrit en avril 2015 un emprunt bancaire de 2,5 M€ à taux variable, remboursable par échéances trimestrielles sur une période de 3 ans et comportant une exigibilité anticipée dans le cas où la trésorerie serait inférieure à 10 M€.



NOTE 7 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

Autres passifs courants (en euros)	30-juin-15	31-déc.-14
Dettes fiscales	(75 952)	(85 603)
Dettes sociales	(922 258)	(1 216 154)
Autres dettes	(466 843)	(437 711)
Total des autres passifs courants	(1 465 053)	(1 739 469)

Les autres dettes correspondent principalement à des produits constatés d'avance au titre de l'encaissement de 1 MUSD reçu le 21 août 2012 dans le cadre du partenariat signé le 6 août 2012 avec la société Taïwanaise PharmaEngine.

Les dettes sociales concernent principalement les charges et cotisations sociales, les congés ainsi que les primes à payer.

NOTE 8 : INSTRUMENTS FINANCIERS INSCRITS AU BILAN ET EFFET RESULTAT

Comptes Semestriels - 30 Juin 2015 (en euros)	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Prêts et créances	Dette au coût amorti	Instruments non financiers
Immobilisations financières	1 085 075		1 085 075		
Clients et comptes rattachés	1 764		1 764		
Autres actifs courants	4 233 044				4 233 044
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24 768 192	24 768 192			
Total	30 088 076	24 768 192	1 086 840		4 233 044
Dettes financières - part non couverte	3 515 552			3 515 552	
Dettes financières - part courante	1 149 604			1 149 604	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 484 182			2 484 182	
Dettes fiscales et sociales	998 210				998 210
Autres dettes	466 843				466 843
Total	8 614 392			7 149 338	1 465 053

Juste valeur par résultat en €	Période de 6 mois clos le	
	30-juin-15	30-juin-14
Pertes sur équivalents de trésorerie		
Coût de l'endettement financier brut	(4 185)	(27 795)
Revenus sur équivalents de trésorerie	116 051	67 054
Total juste valeur par résultat	111 866	39 258



NOTE 9 : PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES

(en euros)	Période de 6 mois close le	
	30-juin-15	30-juin-14
Cession de licence	91 191	91 191
Chiffre d'affaires	91 191	91 191
Subventions	123 507	237 451
Crédit d'impôt recherche	1 429 160	665 728
Autres	15 083	3 029
Autres produits de l'activité	1 567 750	906 208
Total des produits des activités ordinaires	1 658 941	997 399

La société Nanobiotix a perçu dans le cadre de son contrat conclu en août 2012 avec la société taïwanaise Pharma Engine, un up-front payment de 1 MUSD pour la mise à disposition de la technologie. Dans la mesure où le contrat prévoit que cet up-front 1 MUSD est relatif à l'engagement de Nanobiotix à s'impliquer ultérieurement dans le bon déroulement du contrat, ce montant est étalé linéairement jusqu'à la date prévisionnelle de commercialisation sur la zone concernée.

L'augmentation du crédit d'impôt recherche s'explique essentiellement par l'effort de recherche consenti sur le premier semestre 2015 qui comparativement à 2014 est plus important.

NOTE 10 : DETAIL DES CHARGES PAR FONCTION

10.1 Recherche & développement

(en euros)	Période de 6 mois close le	
	30-juin-15	30-juin-14
Achats et sous-traitance	4 206 976	1 976 034
Charges de personnel	1 821 543	1 271 789
Amortissements et provisions	95 050	114 341
Total des charges de recherche et développement	6 123 568	3 362 164

Les charges de recherche et développement se sont accrues au 30 juin 2015 à 6,12 M€ contre 3,36 M€ au 30 juin 2014. Cet accroissement est en grande partie lié au poste achats et sous-traitance qui conformément à l'évolution des



opérations de R&D connaît une augmentation de 2,15 M€ par rapport au premier semestre 2014 sous l'effet conjugué de la préparation de nouvelles études cliniques et de l'extension de l'essai pivot sur le sarcome des tissus mous.

Cette évolution a requis une mobilisation de ressource humaines complémentaires qui s'est traduit par une augmentation des charges de personnel R&D de près de 0,55 M€.

10.2 Frais généraux

(en euros)	Période de 6 mois close le	
	30-juin-15	30-juin-14
Locations, honoraires et autres charges	1 956 225	1 076 790
Charges de personnel	876 335	700 487
Amortissements et provisions	15 822	7 547
Total des charges de frais généraux	2 848 383	1 784 823

Au 30 juin 2015, les frais généraux s'élèvent à 2,85 M€ contre 1,78 M€ au 30 juin 2014.

Le poste locations, honoraires et autre charges a quasiment doublé pour atteindre 1,96 M€ principalement sous l'effet conjugué des coûts liés aux :

- Prestations de services en vue de la préparation de l'accès au marché du NBTXR3 pour 0,56 M€
- Activités de la filiale US, créée en Septembre 2014, et comptant pour 0,5 M€.

Les dépenses de personnel connaissent quant à eux une augmentation de 0,18 M€, en raison de l'impact du rythme des recrutements effectués en 2014.



NOTE 11 : RESULTAT FINANCIER

Produits et charges financiers (en euros)	Période de 6 mois close le	
	30-juin-15	30-juin-14
Pertes de change	(16 459)	(2 516)
Charges d'intérêts	(4 185)	(27 795)
Total des charges financières	(20 644)	(30 312)
Revenus sur équivalents de trésorerie	116 051	67 054
Autres produits financiers	3 327	273
Total des produits financiers	119 378	67 327
Total des produits et charges financiers	98 734	37 015

Le résultat financier correspond aux intérêts perçus sur les dépôts bancaires à court terme ainsi qu'aux charges financières générées par le retraitement des avances remboursables comme décrit en note 6 et l'emprunt bancaire souscrit avec la BNP Paribas.

NOTE 12 : COMMENTAIRES SUR LES ENGAGEMENTS HORS-BILAN

Entre le 31 décembre 2014 et le 30 juin 2015, les engagements hors bilan n'ont pas significativement changé.

Suite au financement accordé à la société par la BNP Paribas pour un montant de 2,5 M€, un nantissement en titres s'élevant à 0,5 M€ a été consenti.

NOTE 13 : INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES

Le 30 Juin 2015, Nanobiotix S.A. et sa filiale américaine ont signé deux conventions cadres portant sur :

- les prestations de services réalisées par la maison mère pour le compte de sa filiale et ;
- les flux de trésorerie prêtés à sa filiale en vue de son développement local.

NOTE 14 : EVENEMENTS SUBSEQUENTS

Néant.



III. Attestation des responsables du rapport financier semestriel



ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation au 30 juin 2015, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Paris, le 6 Octobre 2015

Laurent LEVY

Président du directoire



IV. Le rapport d'examen limité des commissaires aux comptes

Nanobiotix

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

CABINET BASSON
6, rue du Maréchal Juin
95210 Saint-Gratien
S.A.R.L. au capital de € 50.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Nanobiotix

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Nanobiotix, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Saint-Gratien et Paris-La Défense, le 31 août 2015

Les Commissaires aux Comptes

CABINET BASSON



Didier Basson

ERNST & YOUNG et Autres



Franck Sebag